



TITRES *	PÉRIODICITÉ	PRIX	SUPPORT	CONDITIONS D'UTILISATION
Ticket unitaire	Valable 1 trajet	2€		Correspondance sur le réseau interurbain autorisée. Aller-retour interdit.
Carnet de 10 voyages tout public	Valable 10 trajets	20€		Selon les réseaux distributeurs.
Titre journée pour les pics de pollution	Valable 1 journée	2€		Arrêté préfectoral portant restriction de circulation pour les automobiles lors d'épisode de pollution de l'air.
Abonnement tout public	Mensuel Annuel	30€ 300€		Abonnement glissant à compter de la 1ère utilisation.
Abonnement réduit	Mensuel Annuel	10€ 100€		Abonnement glissant à compter de la 1ère utilisation. Avoir enregistré son profil tarifaire sur sa carte avant achat. Bénéficiaires : les jeunes de moins de 26 ans, les seniors de plus de 65 ans, les bénéficiaires du profil « coup de pouce TER » ou de la complémentaire santé solidaire, ou justifiant d'un avis de non-imposition ou d'une inscription à France Travail ou allocataire RSA, les titulaires de la carte mobilité inclusion (et leurs accompagnateurs), les usagers des cars circulant en substitution des trains régionaux lors de travaux sur les lignes ferroviaires de longue durée (plus de 6 mois), les détenteurs d'un ABO + TER sur présentation obligatoire de la facture émise par SNCF Voyageurs.
Abonnement pour collégiens et lycéens non ayants-droit à la gratuité	Selon calendrier scolaire	75€		Avoir enregistré son profil tarifaire sur sa carte avant achat.
Enfants - 4 ans	Illimité	Gratuit		Bénéficiaires : les élèves des 1er et 2nd cycles non ayants-droit à la gratuité déterminée dans le cadre du règlement régional des transports scolaires.
Titulaires du Pass Sécuri'TER				Accompagné d'un adulte.
Jeunes (- 26 ans)				Avoir enregistré son profil au préalable. Etre titulaire de la carte Sécuri'TER ou justificatif employeur domicile/lieu d'affectation.
Etudiants boursiers				Avoir enregistré son profil au préalable. Justificatif : pièce d'identité.
Apprentis				Avoir enregistré son profil au préalable. Justificatifs : notification de bourse et certificat de scolarité.
Accompagnateurs des titulaires de la carte mobilité inclusion				Avoir enregistré son profil au préalable. Justificatifs : attestation inscription CFA / école de production ou certificat de scolarité.
Première délivrance d'une carte Pass Pass		5€		Selon les réseaux distributeurs.
Duplicata d'une carte Pass Pass		8€		Justificatif d'identité et photo.
				En cas de perte ou de vol, sur présentation d'une pièce d'identité en agence ou formulaire par correspondance

Ces titres ne donnent pas droit à correspondance sur le réseau régional ferré.



Ticket papier



Carte Pass Pass



Carte Pass Pass nominative